Source : AGEFI, 21/05/2015

Truffle Capital brave les difficultés du capital-innovation

La société de capital-risque, qui élargit sa palette d'offres au mandat, prévoit de dépasser le milliard d'euros d'encours d'ici à deux ans.

Truffle Capital brave les difficultés du capital-innovation

Objectif croissance pour Truffle Capital. La société de capital-risque ajoute une nouvelle corde à son arc en lançant une activité de mandat de gestion à la suite de l'extension de son agrément par l'AMF (Autorité des marchés financiers) en mai. « Nous pensons créer d'ici à fin juin cinq à six mandats avec des partenaires déjà identifiés. Cela répond à une demande de nos investisseurs et permettra par ailleurs à Truffle d'accroître sa force de frappe en encourageant la logique de co-investissement déjà existante entre nos fonds institutionnels (FPCI, fonds professionnel de capital-investissement, NDLR) et nos FCPI (Fonds commun de placement dans l'innovation) », explique Bernard-Louis Roques, directeur général de Truffle et l'un de ses trois cofondateurs. Selon le professionnel, cette offre pourrait représenter à terme entre 50 et 100 millions d'euros d'actifs par an. Truffle, spécialisé dans les systèmes d'information et les sciences de la vie, gère aujourd'hui 750 millions d'euros d'encours, répartis entre la France (60 %) et l'Europe, principalement le Benelux et l'Italie. Sur ce montant, 450 millions d'euros proviennent de FCPI, 100 millions d'euros de FPCI, 50 millions d'euros de véhicules d'incubation et 150 millions d'euros de fonds de tiers sur mesure à l'image du véhicule créé pour BlackRock. « Nous ambitionnons de dépasser d'ici à deux ans le milliard d'euros d'encours, forts de cette nouvelle offre de mandats et d'un déploiement de capitaux plus conséquent sur un prochain véhicule institutionnel, de troisième génération, en cours de conception », prévoit Bernard-Louis Roques. 50 millions d'euros avaient été levés pour chacun des deux premiers fonds de ce type. Dès lors, le ticket d'investissement de Truffle, actuellement compris entre 4 et 20 millions d'euros, devrait être élargi à 40 millions dans les deux ans.

Déséquilibre,offre/demande

Les dossiers ne manquent pas. « Nous disposons d'un très bon pipeline. Il existe en France, et également en Europe, une forte culture entrepreneuriale qui ne demande qu'à se développer. Il y a toutefois aujourd'hui au sein du secteur un manque de réponses face à la multitude de très beaux

projets », déplore Bernard-Louis Roques, soulignant que les capitaux collectés par les FCPI ont été divisés par trois en dix ans en raison « d'une absence de plafond de défiscalisation spécifique pour ce type de produits ». « Les pouvoirs publics doivent se mobiliser pour soutenir l'innovation, créatrice d'emplois, au sein de notre pays, estime-t-il. Plusieurs pistes, qui permettraient de favoriser le cadre fiscal et juridique des FCPI (augmentation de la déduction fiscale de l'impôt sur le revenu, augmentation du plafond de réduction, sortie du plafond général de 10.000 euros), sont avancées actuellement par la profession auprès du gouvernement ». Selon l'Afic (Association française des investisseurs pour la croissance), les fonds levés par le capital-innovation ont reculé l'an passé de près de 40 % à 828 millions d'euros.

Truffle mise notamment sur les fintechs. « L'ère du digital va apporter un vent de renouveau dans le domaine de la finance. Nous sommes à la veille d'un changement comparable à ce qui s'est passé dans les domaines du commerce (Amazon…) ou de la musique (iTunes…). Il va exister à terme une multiplicité de services nouveaux », prédit Bernard-Louis Roques. Truffle a ainsi investi en 2013 dans PayTop, établissement de paiement actif dans le transfert d'argent et qui a inventé l'an passé une carte multidevise permettant de payer et de transférer l'argent en euros, dollars ou livres sans frais. La société de capital-risque a par ailleurs créé en décembre 2014 la plate-forme de financement participatif Credit.fr (L'Agefi Hebdo du 26 mars 2015). « Nous misons sur ce marché, qui devrait devenir gigantesque avec sa libéralisation planifiée dans le cadre de la nouvelle loi Macron, et souhaitions créer notre propre plate-forme », explique le dirigeant. Truffle a par ailleurs investi dans Smile and Pay, qui lancera en juin un service permettant de transformer un téléphone portable en terminal de paiement.

« Au-delà des fintechs et du Big data, deux domaines interconnectés, nous misons également sur les innovations médicales à l'image de Carmat (implantation de coeurs artificiels) ou encore Vexim (implants dorsaux) », ajoute Bernard-Louis Roques.

Parallèlement, l'année devrait également se révéler active sur le plan des cessions. « Nous pensons réaliser entre deux et quatre introductions en Bourse cette année, en France, mais également aux Etats-Unis », annonce-t-il.